

Thomas d'Aquin VERITAS

OULLINS

LYCEE

CIRCULAIRE DE RENTREE 2020

Les dates

♦ RENTREE DES ELEVES ET DEBUT DES COURS

	Rentrée	Début des cours
2 ^{nde}	Mardi 1 ^{er} septembre, de 10h30 à 16h30	Vendredi 4 septembre, 08h10
1 ^{ère}	Mercredi 2 septembre, de 08h10 à 12h10	Vendredi 4 septembre, 08h10
T ^{erm}	Mercredi 2 septembre, de 09h10 à 12h10	Vendredi 4 septembre, 08h10

- Ces dates ont été choisies pour permettre la rentrée de l'ensemble des élèves quelles que soient les éventuelles consignes de restriction d'effectifs liées à la situation sanitaire. Donc, sauf en cas de confinement total, ces jours et ces horaires s'appliqueront.

♦ REUNIONS DE RENTREE DES PARENTS

2 ^{nde}	Jeudi 17 septembre, à 18h
1 ^{ère}	Mardi 29 septembre, à 18h
T ^{erm}	Lundi 21 septembre, à 18h

L'encadrement

Directeur général du Centre scolaire	M. Xavier GOUËT	Accueil
Directeur du site d'Oullins		04 72 66 33 66

Tous les personnels d'encadrement et administratifs sont joignables par l'application Ecole Directe (sélectionner le groupe 'Personnels', puis rechercher soit par le nom, soit par la fonction).

Ils peuvent également être contactés sur leur ligne directe quand leurs numéros sont précisés ci-dessous.

♦ Pour l'ensemble du site :

- le **Responsable de la Vie scolaire** coordonne toutes les ressources humaines et logistiques nécessaires à l'organisation de la vie scolaire de l'Etablissement, à la discipline et la sécurité des élèves.

M. Gilles MILLET

- le **Responsable de la Vie chrétienne** assure la coordination des propositions spirituelles et de l'équipe des intervenants, en collaboration avec l'**Aumônier**, prêtre de l'Ordre des Prêcheurs (les dominicains), qui est en charge de la mission catholique auprès des élèves et des adultes.

Mme Madeleine LE ROY et Frère Jean-Baptiste RENDU, op

- le **Secrétariat scolaire** assure le traitement informatique des données et toute action administrative nécessaire au fonctionnement du site, le traitement et le suivi des inscriptions, des réinscriptions, l'archivage des dossiers scolaires...

M. Yves CHELLAT

♦ Pour chaque niveau de classe :

- le **Régent** assure la coordination de l'organisation pédagogique et éducative.

- le **Conseiller d'éducation** assure l'encadrement et le suivi au quotidien des élèves et l'organisation de la vie scolaire (suivi des absences, retards, sanctions ; informations aux élèves et aux parents).

2 ^{nde}	Régente	Mme Alexandra FRANK	
	Conseillère d'éducation	Mme Séverine DANIZET	04 72 66 38 00
1 ^{ère}	Régente	Mme Audrey HILLION	
	Conseillère d'éducation	Mme Magali FAIVRE	04 72 66 38 01
T ^{erm}	Régent	M. Laurent VILLEGAS	
	Conseillère d'éducation	Mme Véronique PELLIN	04 72 66 38 02

♦ **Pour chaque classe :**

Le Professeur principal assure le suivi scolaire des élèves et la cohésion de l'équipe des enseignants.

Les noms du Professeur principal et des enseignants de la classe seront donnés aux élèves le jour de la rentrée.

♦ **Les services aux élèves**

Infirmière scolaire	Mme Marie-Sophie RAMIERE de FORTANIER	04 72 66 33 69
Psychologue scolaire	Mme Estelle SCAPPATICCI	<i>Rendez-vous auprès des conseillers d'éducation</i>
CDI	Mmes Muriel THINEL et Patricia BRUN	
Info orientation	Mme Sophie DAUXERRE	04 72 66 38 08

♦ **Les services administratifs**

- **Le service 'facturation'** assure le suivi du règlement financier des scolarités.

Mme Marlène PETIT	04 72 66 33 61
-------------------	----------------

- **Le service 'suivi de restauration'** assure le suivi des demi-pensions et l'approvisionnement des badges.

Mme Séverine MION	04 72 66 26 63
-------------------	----------------

Les informations




♦ **Les horaires**

	LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI	MERCREDI
MATIN	de 8h10 à 11h15 ou 11h45 ou 12h10	de 8h10 à 12h10
APRES-MIDI	de 12h35 ou 13h00 ou 13h30 à 16h30 ou 17h30	2 ^{nde} : options – 1 ^{ère} et Terminale : DS

♦ **Informatique et communication**

Nous vous demandons de bien respecter la nature des trois interfaces que nous utilisons.

Il est nécessaire que parents et élèves les consultent tous les jours : une information transmise sera considérée comme connue de tous ceux auxquels elle est adressée. Nous vous conseillons de télécharger sur votre smartphone l'application Ecole Directe.

 Interface Ecole Directe ESPACE FAMILLE	<ul style="list-style-type: none"> - messagerie : correspondance entre les parents et l'Etablissement (quand cela ne relève pas du carnet de correspondance), demande de modification de coordonnées,... - actualités immédiates de l'Etablissement : événements, réunions, échéances à respecter... - informations de la vie scolaire (modifications de l'emploi du temps, documents à rendre...) - procédure d'orientation - dossier de demande de bourses - emploi du temps - suivi des absences, retards et sanctions - suivi des notes, relevés de notes, bulletins trimestriels - cahier de textes numérique - situation financière (factures, avoirs, état des prélèvements) - suivi et paiement en ligne pour la restauration (et le click & collect pour les lycéens) - certificats de scolarité, certificats de radiation, attestations (ASSR,...)
 Interface Ecole Directe ESPACE ELEVE	<ul style="list-style-type: none"> - messagerie : correspondance entre les élèves et l'Etablissement (quand cela ne relève pas du carnet de correspondance) - actualités immédiates de l'Etablissement : événements, réunions, échéances à respecter... - informations de la vie scolaire (modifications de l'emploi du temps, documents à rendre...) - emploi du temps - e-sidoc (portail documentaire du CDI) - suivi des absences, retards et sanctions - suivi des notes - cahier de textes numérique
 Interface @saint-thom.fr	<ul style="list-style-type: none"> - espace numérique de travail (classroom, meet visio,...) - messagerie scolaire pour toute correspondance vers l'extérieur (demandes de stages, questionnaires pour un exposé, questions et inscriptions liées à l'orientation,...) - accès au Programme Voltaire

Ces interfaces numériques obéissent aux normes établies par le Règlement général sur la protection des données (RGPD) dont vous trouverez un exemplaire sur notre site internet (documents à télécharger sur notre site internet).

Les codes d'accès seront donnés à la rentrée aux nouvelles familles sur l'adresse mail personnelle des parents. Les codes d'accès demeurent inchangés pour les actuelles familles.

◆ **Dispositifs de remédiation mis en place sur la première période de l'année scolaire**

- Une circulaire détaillant ces dispositifs est disponible en téléchargement sur notre site internet (Actualités-Rentrée).
- Les stages de Langues Vivantes se dérouleront du 24 au 28 août pour les élèves qui se sont inscrits avant le 3 juillet.
- Les ateliers de remédiation (Français et Mathématiques de la 6^{ème} à la 2^{nde}; enseignements de spécialités en 1^{ère} et T^{erm}) seront proposés aux élèves entre la rentrée scolaire et les vacances de Toussaint, directement par les enseignants selon les difficultés rencontrées en classe. Ce dispositif doit rester souple pour que l'aide soit ciblée et efficace : il n'y a donc pas d'inscription à prévoir maintenant.

◆ **Le Comptoir thomiste, espace de vie pour les lycéens**

- Un espace de vie a été créé spécialement à destination des lycéens, afin qu'ils y trouvent un lieu de travail en autonomie, une restauration alternative au self classique et un endroit où ils peuvent construire ensemble des projets. Deux lieux seront ainsi à leur disposition : le Comptoir thomiste (accueillant, selon les horaires, les temps de travail et le temps de restauration) et le Thoma's Home (exclusivement destiné au travail personnel ou en petits groupes).
- La restauration alternative se présente sous la forme d'une cafétéria où les élèves peuvent soit commander leur repas en **click & collect** (réservation entre 6h30 et 10h30 le jour-même sur les smartphones), soit choisir leur repas en direct. Pour bénéficier de cette restauration, il faut avoir le statut demi-pensionnaire.
- Une présentation sera faite aux élèves le jour de la rentrée, ainsi que la nouvelle partie du Règlement intérieur adaptée à cet espace de vie pour les lycéens.

◆ **Manuels scolaires, cahiers d'activités et fournitures**

- Les manuels scolaires sont fournis par l'Etablissement et distribués à la rentrée.
- Les cahiers d'activités (à usage individuel et unique) seront achetés ou imprimés par l'Etablissement et facturés aux familles sur la facture annuelle.
- La liste des fournitures sera donnée par chaque enseignant, en début d'année.

◆ **Transports scolaires**

- Tous les élèves habitant une commune de la METROPOLE GRANDLYON bénéficient d'un abonnement TCL à tarif réduit (PASS SCOLAIRE). Les imprimés PASS SCOLAIRE sont à retirer à l'accueil ou auprès du secrétariat scolaire, ou à télécharger sur le site www.tcl.fr.
- Les élèves n'habitant pas une commune de la METROPOLE GRANDLYON et dont le domicile se situe à une distance égale ou supérieure à 3kms de notre Etablissement peuvent procéder à une inscription au service du transport scolaire sur le site www.carsdurhone.fr. Pour un complément d'information : 0800 10 40 36.
- Pour les élèves déjà titulaires d'une carte de transport scolaire, la demande de renouvellement se fait directement en se connectant sur leur compte à l'aide de leur identifiant.

◆ **Carte Pass-Région**

La demande de carte pass région doit être faite en ligne par la famille sur le site internet <https://jeunes.auvergnhonealpes.fr> et est ensuite validée par l'établissement. Elle est nécessaire pour les sorties culturelles organisées par les professeurs durant l'année scolaire. En effet, elle permet de profiter de nombreux avantages notamment dans le domaine de la culture (théâtre, cinéma, librairie...), mais aussi d'avantages sport (licences sportives) et de réductions pour passer l'examen du permis de conduire, le BAFA et le PCS1 (sous certaines conditions).

◆ **Campagne des Bourses nationales**

L'ouverture de la campagne est fixée au 1^{er} septembre. Les dossiers devront être retirés jusqu'au 15 septembre et être retournés avant le 30 septembre, auprès des secrétariats de site.

◆ **Convocation à l'Assemblée Générale de l'Association Familiale Saint-Thomas d'Aquin**

Nous vous rappelons que, notre Organisme de Gestion (l'Association Familiale Saint-Thomas d'Aquin) ayant un statut 'ouvert', tous les parents d'élèves en sont membres et, à ce titre, sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, et éventuellement aux Assemblées Générales Extraordinaires.

Sauf indication contraire de votre part à adresser au Bureau de l'Association Familiale Saint-Thomas d'Aquin, les convocations aux Assemblées se feront par internet, par le biais de l'application Ecole directe.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet www.saint-thom.fr notamment dans les Actualités : Rentrée 2020-2021.

Vous y trouverez : la liste de lectures pour l'été, le Règlement intérieur, les documents des Associations des Parents d'Elèves, le Règlement général sur la protection des données (RGPD).

